



## UIHJ – EUROMED

Première session des organisations membres d'UIHJ Euromed à Tunis le 30 avril 2005

### Le rapprochement des Etats autour de la Méditerranée

C'est à Marseille, sur une initiative de Françoise Andrieux, alors président de la chambre départementale des huissiers de justice des Bouches du Rhône, qu'est née l'idée — relayée par l'UIHJ - de constituer, à l'instar d'autres professions, une entité qui regrouperait les représentants des chambres nationales d'huissiers de justice riveraines de la Méditerranée.

Il convient de préciser qu'un fort courant géopolitique pousse, dans cette partie du globe, au rapprochement des Etats situés autour de la Méditerranée, qu'ils soient d'Afrique ou d'Europe.

L'acte constitutif de ce qui a été convenu d'appeler « UIHJ Euromed » a été signé à Marseille, sous la forme d'une charte, par les sept représentants ci-après :

- Algérie
- Espagne
- France
- Grèce
- Maroc
- Portugal
- Tunisie

Seuls les agents d'exécution fonctionnaires italiens n'ont pas adhéré à la démarche. En outre, la chambre départementale des huissiers de justice des Bouches du Rhône, inspiratrice du projet et l'Ecole nationale procédure française, en raison de son expertise en matière de formation, ont été invitées à s'associer au programme.

### Premier bilan à Tunis

La première session du groupe s'est donc tenue à Tunis pour un premier bilan, un an après la réunion de Marseille.

L'UIHJ Euromed s'est dotée, entre temps, d'un secrétaire de haut rang avec le président Mourad Skander (Tunis) qui intervient en collaboration avec Stéphane Gensollen, huissier de justice à Marseille. La tâche du secrétariat consiste, entre autre, à élargir la zone d'influence de l'UIHJ dans ce secteur géographique. Ainsi a-t-on pu nouer les premiers contacts avec nos confrères libyens, qui exercent sur la base d'un statut libéral (voir l'interview dans ce numéro).

L'ordre du jour comportait l'examen de quelques dossiers, dont l'évolution positive durant ces derniers mois témoigne de l'ardeur des présidents intéressés. D'abord, s'agissant de la formation, la Tunisie a annoncé la création, de fait, de son école de procédure. Toutefois, la concrétisation du projet est entravée par une disposition d'ordre réglementaire qui oblige tout organisme de formation à se pourvoir d'un directeur. Ceci pose, dès lors, un problème d'ordre financier. L'Algérie, de son côté, a achevé les démarches préliminaires pour la création de son école.

Les statuts devraient être présentés au ministre de la Justice dans les semaines à venir.

Tous ces projets ont été conduits en coopération avec le président de l'ENP, Abel Pansard.

Les présidents ont ensuite évoqués les différents changements intervenus — ou en cours de réalisation - notamment dans le domaine statutaire.

L'essentiel des remarques a porté sur les tarifs en révision et sur la discipline.

### L'avenir d'UIHJ Euromed

L'évolution économique du groupe UIHJ Euromed a été évoquée. Tous les présidents ont admis qu'il était impératif de favoriser la création de réseaux destinés à alimenter les renseignements et la coopération en matière de recouvrement des créances.

Toutefois, un tel objectif ne saurait être rempli sans un solide travail de fond qui doit être mené sous la forme d'une approche pragmatique des entreprises et du secteur financier.

Ainsi a-t-il été décidé de faire coïncider chaque session du groupe UIHJ Euromed avec une rencontre des acteurs économiques du pays d'accueil.

Il n'est pas douteux que les échanges entre les chefs d'entreprises, les représentants des banques, les responsables de catégories sociaux-professionnelles et les huissiers de justice de différents pays d'Europe ou d'Afrique sont de nature à promouvoir l'image de la profession dans ce domaine particulier du recouvrement.

Pour accompagner de pareilles démarches il sera constitué des plaquettes publicitaires.

Enfin le guide du recouvrement, disponible en 5 langues, devrait voir le jour dès l'année prochaine. Les difficultés relatives à la réalisation de cet ouvrage tiennent aux problèmes de langues qui complexifient la coopération entre les professionnels.

La session a été clôturée sur la désignation de la Grèce comme site d'accueil de la 2e session qui se tiendra avant le congrès de Washington.

*Jacques Isnard, Béchir Tekkari, ministre de la Justice de Tunisie - Minister of Justice of Tunisia - & Mourad Skander*





## UIHJ – EUROMED

1st session of the member organisations in Tunis on 30 April 2005

### Connecting States around the Mediterranean Sea

It was in Marseilles, upon the initiative of Mrs Françoise Andrieux who was then chair of the departmental chamber of judicial officers of the Bouches du Rhône that the idea was born and then continued by the UIHJ to establish, like other professions, an entity that would bring together the representatives of the national chambers of judicial officers from the shores of the Mediterranean.

A strong geo-political current drives these countries from around the Mediterranean, whether from Europe or Africa, towards a closer relationship.

The document creating what came to be called "UIHJ Euromed" was signed in Marseilles as a charter by the seven following representatives:

- Algeria
- Morocco
- Spain
- France
- Portugal
- Tunisia
- Greece

Only the civil servant Italian enforcement agents did not subscribe to this approach. Moreover, the departmental chamber of judicial officers of the Bouches du Rhône, which inspired the project, and the ENP, given its training expertise, were invited to become associated with the programme.

### First assessment in Tunis

The first session of the group was held in Tunis for a first judgement, a year after the meeting in Marseilles.

UIHJ Euromed brought on, in the meantime, a high-level secretary in the form of chairman Mourad Skander (Tunis) who is operating in cooperation with Stéphane Gensollen, judicial officer from Marseilles. The task of the secretariat includes, among other things, broadening the area of influence of the UIHJ in this geographic zone. Thus first contacts have been made with our Libyan colleagues who operate with independent status (see interview).

The agenda included the analysis of certain issues whose positive evolution in recent months demonstrates the ardour of the chairmen involved.

First, on training, Tunisia announced the establishment of its procedural school. However, the execution of the project is hampered by a regulatory provision that requires any training organisation to have a director. This poses a financial problem right away.

Algeria achieved the preliminary approaches for the establishment of its school.

The by-laws are to be presented to the Minister of Justice in the coming weeks.

All these projects have been carried out with the chairman of the ENP, Mr Abel Pansard.

The chairmen then discussed the different changes that have happened or are happening mainly in the statutory area.

Most of these remarks concerned fees being revised and discipline.

*Les participants*

*The participants*



### The future of UIHJ Euromed

The economic evolution of the "UIHJ Euromed" group was discussed. All the chairmen accepted that it was essential to encourage the creation of networks to share information and cooperation in debt collection.

However, such an objective can only be met by having solid basic work done that must be conducted as a practical approach by financial institutions.

So it was decided that each session of the UIHJ Euromed group would also be the occasion to meet significant participants in the economy of the host country of the session.

There is no doubt that exchanges of views among corporate leaders, bank representatives, managers of different socio-economic entities and judicial officers from different countries of Europe and Africa will promote the profile of the profession in the area of debt collection.

To go along with such approaches some publicity brochures will be produced. Lastly the collections guide available in five languages should be ready next year. Difficulties with completing this publication resulted from language problems that make cooperation among professionals more complex.

The session was closed with Greece being selected as the host of the second session which will be held before the conference in Washington.

*Mourad Skander, président de*

*l'Ordre national des huissiers*

*de justice de Tunisie*

*President of the National order*

*of Judicial officers of Tunisia*



*L'équipe d'Euromed*

*The Euromed team*

